

# **Forum électronique sur le thème « Repenser le commerce équitable en Afrique »**

## **TEXTE DE LANCEMENT**

### **Contexte**

Dans les conditions actuelles caractérisées par la libéralisation accélérée des économies, la part de l'Afrique dans le commerce mondial ne cesse de diminuer, limitant ainsi la création et la répartition efficace de richesses sur le continent. Ainsi, les pays africains ne font que subir les impacts négatifs de l'ouverture forcée de leurs marchés. Par ailleurs, dans le cadre de l'Accord de Cotonou, il s'avère que l'approche de négociation des Accords de Partenariat Economique adoptée par l'Union Européenne met en péril l'objectif de développement des Etats ACP et des pays africains en particulier. Pourtant, tout le monde s'accorde à reconnaître que le commerce international peut être un puissant outil pour éliminer la pauvreté si les lois qui le régissent n'étaient pas inappropriées et injustement appliquées. Il est donc indispensable et urgent de rechercher des alternatives à ce commerce international pour promouvoir un développement durable en Afrique.

### **Le Commerce Equitable comme une alternative**

Issu de la demande « Trade not Aid » (du commerce, pas de l'aide) formulée dès le début des années 1960 par les pays en développement, le Commerce Equitable, conçu comme une approche alternative au commerce international conventionnel, est « un partenariat commercial qui vise un développement durable pour les producteurs exclus ou désavantagés. Il cherche à réaliser cela en proposant de meilleures conditions commerciales [aux producteurs], en éduquant [les consommateurs] pour provoquer une prise de conscience et en menant des campagnes. » (définition de la table-ronde FINE, regroupant les 4 principaux réseaux internationaux de commerce équitable). Il s'agit de partenariats commerciaux basés sur le dialogue, la transparence et le respect, visant à atteindre une plus grande équité dans le commerce international.

Le commerce équitable fait de plus en plus recette auprès des consommateurs et des élus européens. La notoriété et les ventes de ce type de commerce progressent. La Commission Européenne reconnaît le rôle que joue ce type de commerce en tant qu'outil de coopération au développement, et les collectivités européennes s'engagent de plus en plus dans des achats publics socialement et environnementalement responsables.

Aussi, la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou devrait-elle faciliter la promotion et le développement d'un Commerce Equitable avec les pays ACP, et notamment l'Afrique. En effet, le Commerce Equitable est mentionné dans le processus de consultation de la société civile et se retrouve dans le compendium de l'Accord de Cotonou. Cependant, aucune disposition d'application concrète n'a été prise. Enfin le commerce équitable est également l'un des quatre champs d'action identifiés par la Commission Européenne dans son plan d'action pour le commerce durable STAP (Sustainable Trade Action Plan), lancé en juillet 2003, et qui se donne pour objectif de promouvoir le développement durable.

## Etat des lieux du commerce équitable

Jusqu'à présent, le Commerce Equitable met en relation des producteurs du Sud et des consommateurs au Nord. Il fonctionne selon deux modes : la filière intégrée, pour l'artisanat (magasins spécialisés, achat et vente directe par des boutiques de type Artisans du Monde) et la filière labellisée, principalement pour l'agro-alimentaire, avec l'introduction d'organismes de certification à la fin des années 1980, sur le modèle de Max Havelaar Hollande, regroupés depuis 1994 dans Fairtrade Labelling Organisation international (FLO). Les organisations du Commerce Equitable assurent le respect de l'ensemble de ces critères. Les agences de certification, effectuent un contrôle auprès des partenaires, tandis que les centrales d'achat et les magasins alternatifs s'engagent à travailler dans le cadre des conditions définies, et mettent toute l'information à disposition de leurs clients ou consommateurs.

Selon un rapport du Haut Conseil français de la Coopération Internationale (sept. 2003), le Commerce Equitable permet aujourd'hui d'améliorer le niveau de vie de près de 850 000 familles de producteurs du Sud, soit environ 6 millions de personnes. Son activité s'étend actuellement sur 48 pays du Sud (dont près de la moitié sont situés en Amérique Latine) et une vingtaine de pays du Nord (Europe, Etats-Unis, Canada, Japon, etc). Il est présent en Afrique, en Amérique latine et en Asie, mais des trois continents, l'Afrique est celui qui en bénéficie le moins (en nombre de producteurs impliqués).

Pour accroître la connaissance et la confiance des consommateurs dans les produits labellisés "commerce équitable", "commerce éthique" ou "commerce durable », la Commission veut mettre sur pied un système d'accréditation/reconnaissance des labels équitables, éthiques et durables. Les producteurs des pays en développement craignent cependant que le développement de nouveaux labels ne soit l'instrument d'un protectionnisme caché de l'Union Européenne. Ils font remarquer à juste titre que si les barrières techniques et sanitaires sont déjà nombreuses à l'entrée du marché européen, les produits européens entrent sans restriction dans les pays ACP. Vu sous cet angle d'accréditation et de labels équitables, le commerce équitable rencontrera d'énormes limitations au niveau des producteurs du Sud et entraînera des obstacles techniques supplémentaires au commerce, au lieu de profiter à un plus grand nombre de producteurs.

D'où la nécessité de repenser le commerce équitable et son développement en Afrique à partir des échanges d'expériences et analyses autour des trente dernières années de Commerce Equitable en Afrique d'une part, et de l'exploitation du potentiel qu'offre le Commerce Equitable Sud-Sud et Inter-Africain, dans la perspective des processus d'intégration régionale en cours, d'autre part.

## **Orientations pour les discussions sur le forum**

Pour structurer le débat, nous tenterons — dans cette première phase qui durera du 16 janvier au 11 février 2006 — d'approfondir l'état des lieux du commerce équitable en Afrique en commentant le texte ci-dessus et en répondant aux préoccupations non exhaustives suivantes :

1. Qui sont les différents acteurs du CE présents en Afrique et comment peut-on les catégoriser ?
2. Quels sont ceux qui sont les plus importants ? Par rapport à quels critères sont-ils importants et pourquoi ? Comment se positionnent-ils ?
3. Donnez si possible des exemples concrets avec des références détaillées (adresses complètes) sur les acteurs individuels ou institutionnels que vous connaissez.
4. Quelles sont les différentes pratiques de commerce équitable existantes en Afrique ? (Il s'agit de faire une brève description des pratiques ou des différentes initiatives significatives de commerce équitable).
5. Quelles sont les forces et les faiblesses qu'on peut relever d'une manière générale par rapport aux initiatives de commerce équitable qui sont développées ?
6. De façon spécifique, quelles sont les forces et faiblesses liées à chacune des expériences significatives décrites ci-dessus ?
7. Quels sont les impacts respectifs de ces expériences sur la gouvernance et le développement local durable ?
8. Quelles sont les conditions nécessaires pour que le CE contribue efficacement au développement local en Afrique ?
9. Sur la base des réponses aux questions précédentes, quel énoncé de vision peut-on proposer pour mettre le commerce équitable au service du développement durable en Afrique ?

Merci de contribuer à ce débat en apportant vos appréciations critiques sur ce texte que nous avons voulu assez court, en répondant aux questions posées et / ou en envoyant des documents de référence. L'adresse du forum est : [fairtradeafrica@socioeco.org](mailto:fairtradeafrica@socioeco.org)

Vous pouvez également visiter les sites Web du Symposium Africain de Commerce Équitable : <http://www.commerce-equitable-afrique.org> et du chantier commerce équitable <http://fairtrade.socioeco.org/> pour des informations complémentaires.

Si vous désirez vous inscrire, envoyez vos coordonnées (nom, organisation, adresse, email) ou vos questions en français ou en anglais à l'adresse : [fairtradeafrica@alliance21.org](mailto:fairtradeafrica@alliance21.org).